

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

AFFILIATION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - SAISON 2019/2020

COORDONNEES DU SIEGE SOCIAL

Nom de l'association :
Adresse :
.....N° Siret.....
☎ : Mail : Site :

COORDONNEES DES REPRESENTANTS LEGAUX (AU MINIMUM 3)

Président(e) ou Représentant(e) légal(e)

Nom, prénom : Date de naissance :
Adresse :
☎ : mail :

Trésorier(e) ou Représentant(e) légal(e)

Nom, prénom : Date de naissance :
Adresse :
☎ : mail :

Secrétaire(e) ou Représentant(e) légal(e)

Nom, prénom : Date de naissance :
Adresse :
☎ : mail :

Correspondant(e)

Nom, prénom : Date de naissance :
Adresse :
☎ : mail :

Liste des activités :
.....
.....
.....

Nous vous rappelons que votre Assurance Multirisque Adhérents Association n'est acquise que lorsque cette fiche d'affiliation et votre fiche diagnostic ont été complétées, signées et que vous avez donné votre bon pour accord au devis. Pour les associations ayant des manifestations en début d'année scolaire, merci de prendre contact avec Nadège à la FCOL pour régulariser votre affiliation et votre fiche diagnostic dans les plus brefs délais (05.45.95.28.23).

Pour bénéficier de REDUCTIONS SUR LES REDEVANCES SACEM /SACD des manifestations,
je veux recevoir une attestation

oui non



Cartes d'adhésions individuelles pour les adhérent(e)s

Adultes (nés avant le 01.01.2003)

x 10,45 € =

(2)

Enfants et Jeunes (nés après le 31.12.2002)

x 4,10 € =

(2)

TOTAL AFFILIATION (1)+(2)

Chèque à joindre à l'ordre de la FCOL

ASSURANCE MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION

L'affiliation à la Ligue de l'Enseignement n'accorde pas de garanties d'assurances. Seules les adhésions de tous les membres, dirigeants et pratiquants (titulaires d'une carte et/ou d'une licence) de l'association octroient les couvertures de la MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents. **Cette couverture doit être validée après régularisation d'une Fiche Diagnostic** qui devra considérer l'ensemble des membres, dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires.

J'atteste :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance du bulletin d'informations et de la notice descriptive d'assurance qui m'ont été remis,
- avoir noté qu'au terme de l'article 3 de cette notice :
cette Multirisque est accordée à la condition que la totalité des membres de mon association (ou de la section d'association) soit titulaire d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence Ufolep le cas échéant,

Seules sont garanties les activités impliquant des personnes titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'Enseignement ,

Dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'Enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable.

Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération Départementale.

- avoir noté, pour l'organisation d'activités sportives, que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné à une souscription complémentaire et au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC.

* En cas de refus des conditions énoncées, veuillez contacter votre délégation départementale APAC

**DATE ET SIGNATURE DU OU DE LA
REPRESENTANT(E) LEGAL(E)**